

ACTUALITÉS

Évasion fiscale

L'affaire UBS suscite des divulgations volontaires au Canada

FRANÇOIS DESJARDINS

Sensibles au battage médiatique entourant la chasse à l'évasion fiscale que mènent les États-Unis en Suisse, une douzaine de clients canadiens de la banque suisse UBS ont récemment fait des divulgations volontaires de 4,5 millions auprès du gouvernement fédéral.

Le ministre du Revenu, Jean-Pierre Blackburn, a affirmé hier au *Devoir* que le gouvernement avait reçu 38 appels au cours des dernières semaines. Jusqu'à présent, le tiers de ces contribuables ont choisi de s'agenouiller au confessionnal fiscal pour éviter des pénalités ou des ennuis juridiques.

La divulgation volontaire est une démarche visant à rectifier le tir sur des informations erronées ou incomplètes, ou à fournir des informations qui n'avaient pas été encore déclarées. En retour, le gouvernement s'engage à ne pas recourir aux tribunaux. La mesure s'inscrit généralement dans la lutte contre l'évasion fiscale.

Les ministères du Revenu et de la Justice ont récemment eu des rendez-vous téléphoniques et par vidéoconférence avec UBS et les avocats de celle-ci. À l'instar de Washington, qui s'est battu fort pour obtenir les données sur 4450 clients soupçonnés de se soustraire au fisc, Ottawa a demandé la «collaboration» de la banque suisse.

«UBS n'a pas dit non», a dit M. Blackburn lors d'un entretien avec *Le Devoir* en marge d'une conférence de presse

portant sur l'aide aux travailleurs licenciés. «On a demandé la liste des noms [canadiens]. Ils ont dit qu'ils veulent collaborer. Ils n'ont pas dit non, mais ils n'ont pas dit oui. On est dans un processus de discussion.»

Outre les divulgations volontaires de 4,5 millions liés à des comptes suisses, Ottawa a reçu sept divulgations volontaires pour d'autres pays. Celles-ci totalisent deux millions.

M. Blackburn a affirmé hier que les conservateurs allaient bientôt présenter de nouvelles mesures pour aider les travailleurs «de longue date» qui ont perdu leur emploi. S'exprimant au nom de la ministre des Ressources humaines, Diane Finley, il n'a pas offert de précisions.

Dans la liste des 4450 clients, il y aurait au moins deux Canadiens. Ottawa ignore les sommes en cause ou le nombre total de clients canadiens qui pourraient avoir utilisé UBS pour y déposer des revenus générés dans des paradis fiscaux.

Certains fiscalistes ont déjà affirmé qu'Ottawa est impuissant devant l'évasion fiscale et que son rapport de force envers la Suisse est faible. Pour sa part, Revenu Canada souhaite des amendements législatifs pour améliorer la lutte contre l'évasion fiscale. Dans un contexte d'ambiance préélectorale, cet espoir pourrait se buter aux menaces que brandissent les partis d'opposition à l'endroit du gouvernement minoritaire.

Le Devoir

Campagne préélectorale

Les libéraux lancent une première salve publicitaire

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Les Canadiens méritent mieux qu'un gouvernement conservateur, martèle le chef du Parti libéral du Canada (PLC), Michael Ignatieff, dans une première salve publicitaire préélectorale.

Le chef du PLC rappelle dans l'une des deux publicités en français que les conservateurs avaient prédit qu'il n'y aurait ni récession ni déficit au Canada, avant de devoir se rétracter quelques mois plus tard. «Quand le gouvernement Harper vous dit dans la même année qu'il n'y aura pas de récession, puis qu'il n'y aura pas de déficit, pour finalement vous dire qu'il y a une récession et qu'on aura un déficit record de 50 milliards de dollars, c'est que ce gouvernement est complètement déconnecté de la réalité et irresponsable», a lancé M. Ignatieff.

Le chef libéral déplore, dans la seconde publicité en français, qu'après quatre ans et trois ministres de l'Environnement, le Canada soit passé au dernier rang des pays du G8 qui se sont engagés dans la lutte contre les changements climatiques.

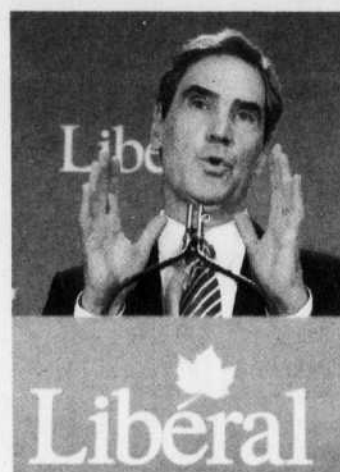
Dans la publicité en anglais, M. Ignatieff soutient que le pays a besoin «d'une nouvelle façon de penser, d'un gouvernement qui voit grand et d'une perspective plus mondiale».

Ce sont d'ailleurs les premières publicités télévisées où Michael Ignatieff est mis en vedette depuis le 10 décembre 2008, quand il a été couronné chef du PLC. Les slogans que les libéraux ont retenus pour celles-ci: «Nous méritons mieux» en français et «Nous pouvons faire mieux» en anglais.

Réplique conservatrice

Les conservateurs ont cherché à allumer un contre-feu en rendant public un enregistrement audio où M. Ignatieff, sur le point de se lancer en politique, parlerait en privé avec ses collègues universitaires de Harvard en 2005. «C'est peut-être la dernière fois qu'il [a été] réellement lui-même», ont-ils laissé entendre.

Les conservateurs ont dépeint, plus tôt cette année, le chef libéral comme un intellectuel arrogant n'ayant pas de véritables attaches avec le Canada. Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, a affirmé,

CHRIS WATTIE REUTERS
Michael Ignatieff lors de la dernière réunion de son caucus à Sudbury, en Ontario

hier, que «Michael Ignatieff tente de se refaire une image d'homme du peuple», mais que cela est une «ruse». «[Michael Ignatieff] espère que les Canadiens vont oublier ce qu'il a dit ou fait», a-t-il ajouté, faisant référence aux 34 années que M. Ignatieff a passées à l'étranger. «Il espère que les Canadiens ne verront pas qu'il met la reprise économique du Canada en pé-

ril en imposant des élections inutiles», a renchéri M. Kenney.

Dans son message en anglais, Michael Ignatieff répond indirectement aux critiques qui lui ont reproché d'avoir passé plus de 30 ans à l'étranger. «Partout où j'ai travaillé, j'ai rencontré des Canadiens qui étaient ce que le monde avait de meilleur à offrir», a-t-il dit, avant d'inviter ses compatriotes à s'intéresser tout particulièrement aux marchés indien et chinois.

Le directeur national du PLC, Rocco Rossi, estime que son parti mise sur des publicités qui véhiculent un message d'espoir et qui expliquent la vision du PLC, plutôt que sur des attaques personnelles.

L'ex-chef de cabinet adjoint de Stephen Harper, qui a participé aux campagnes publicitaires du Parti conservateur, Patrick Muttart, croit que les publicités libérales interpellent seulement une partie «riche, urbaine et internationaliste» de la population.

Le Devoir
Avec La Presse
canadienne et l'Agence
France-Presse

Élections municipales

Harel présente ses candidats dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal

MARCO BÉLAIR-CIRINO

La chef de Vision Montréal et candidate à la mairie, Louise Harel, a présenté samedi ses candidats dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal aux élections municipales du 1^{er} novembre prochain.

L'ancien vice-président du comité exécutif de la Commission scolaire de Montréal (CSDM) et coordonnateur de l'association d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour Projet Montréal, Guillaume Vaillancourt, briguera la mai-

rie de l'arrondissement. Il affrontera notamment Michel Labrecque, d'Union Montréal, et Luc Ferrandez, de Projet Montréal.

Alors que l'ex-députée libérale de Mercier de 2001 à 2003, Nathalie Rochefort, sera candidate au poste de conseillère municipale dans le district de Jeanne-Mance, la fondatrice et présidente du Conseil des arts du Québec, Jennifer-Lee Barker, sera candidate au poste de conseillère d'arrondissement.

Dans le district de Lorimier, la cofondatrice de l'Association

québécoise des lobbyistes, Martine Hébert, sera candidate au poste de conseillère municipale et la coordonnatrice de deux centres de recherche affiliés au Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal, Christine Féchette, sollicitera le poste de conseillère d'arrondissement.

Le directeur général du Centre de services communautaires du Monastère, un organisme à but non lucratif qui gère un immeuble pour les organismes communautaires et culturels du Plateau, Pierre Marquis, sera pour sa part

candidate au poste de conseiller municipal dans le district du Mile-End. L'identité du candidat au poste de conseiller d'arrondissement dans le même district sera annoncée sous peu, promet Vision Montréal.

«Pour mener à bien tous leurs projets et remettre de l'ordre dans l'administration de l'arrondissement, l'équipe de Vision Montréal du Plateau-Mont-Royal pourra compter sur le soutien actif du tandem Harel-Labonté», a affirmé Louise Harel.

Le Devoir

Recherche sur le sida: une nouvelle percée

Paris — Des chercheurs ont mis au point une nouvelle molécule capable de bloquer l'entrée du virus du sida dans les cellules, contrairement aux traitements actuellement disponibles qui visent à stopper la réplication du virus.

La molécule, appelée CD4-HS, a été mise au point par des chercheurs de cinq organismes: CEA, CNRS, Institut Pasteur, Université Joseph Fourier et Université Paris-Sud 11, selon un communiqué commun. Leurs travaux, conduits par Françoise Balleux, ont été publiés dans la revue *Nature Chemical Biology*.

Selon eux, «cette alliance tout à fait originale entre un sucre et un peptide représente une nouvelle stratégie thérapeutique prometteuse visant à agir bien avant l'entrée du virus dans la cellule».

Les chercheurs rappellent que la mise au point de

quelque 25 molécules thérapeutiques, depuis le début de l'épidémie, a considérablement augmenté la survie des patients.

Effets secondaires

Mais la plupart des traitements s'accompagnent d'effets secondaires importants et provoquent de «nombreuses résistances».

Parmi les nouvelles stratégies thérapeutiques, certaines visent à bloquer l'entrée du virus dans la cellule. À cet égard, «la glycoprotéine gp120 située sur la membrane du virus pourrait être une cible pharmacologique de choix puisqu'elle permet la reconnaissance par le virus d'un récepteur sur la cellule, la molécule CD4», indiquent les chercheurs.

Il reste encore, selon les chercheurs, à réaliser des tests *in vivo*.

Agence France-Presse

Prisonniers afghans: des documents manquants

MURRAY BREWSTER

Ottawa — La Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire a demandé au tribunal de forcer le gouvernement conservateur à déposer des documents relatifs aux prisonniers afghans remis par les militaires canadiens aux autorités locales, et a assigné à comparaître de hauts fonctionnaires et d'anciens officiers pour faire la lumière dans ce dossier.

La commission tente ainsi de surmonter les obstacles qui

l'empêchent d'avancer dans son enquête relativement aux allégations datant de 2007 selon lesquelles des policiers militaires canadiens ont transféré des détenus aux autorités afghanes en dépit des faits leur indiquant que ces prisonniers pourraient subir la torture.

Selon le chef de cabinet de la commission, Sylvain Roy, la demande d'injonction en Cour fédérale concerne des documents qui ont déjà été soumis à l'enquête, mais qui avaient été lourdement censurés.

M. Roy a ajouté en entrevue

à La Presse canadienne que la commission n'arrivait pas à obtenir les informations nécessaires pour remplir son mandat, qui est de mener une enquête ouverte et transparente. La commission a finalement décidé d'exercer ses pouvoirs en vertu de la Loi sur la défense nationale.

En plus de réclamer ces documents, la commission a assigné à comparaître quatre commandants des troupes canadiennes à Kandahar, le sous-ministre des Affaires étrangères et quatre hauts fonction-

naires, ainsi que le directeur des Services correctionnels du Canada.

M. Roy a cependant refusé de préciser lesquelles de ces assignations étaient destinées au dévoilement des documents et celles qui obligeront de hauts fonctionnaires à comparaître à titre de témoins aux audiences publiques prévues par la commission. Il a toutefois indiqué que la commission comptait sur la «coopération des parties» visées.

La Presse canadienne

DE RETOUR

CE SOIR 19 h
LE CODE
CHASTENAY

LA DÉPENDANCE À LA NICOTINE CHEZ LES JEUNES. CERTAINS DEVIENNENT ACCROS, D'AUTRES NON. DES SCIENTIFIQUES CROIENT SAVOIR À QUEL MOMENT SE CRÉE L'ACCOUTUMANCE.

telequebec.tv



Télé-Québec

Bientôt accro
à la cigarette ?

ACTUALITÉS



Sauter dans le vide

Sous le couvert d'une deuxième campagne fédérale en un an, Stephen Harper, Michael Ignatieff, Gilles Duceppe et Jack Layton se préparent à faire un saut dans le vide. Dans le scénario d'élections automnales, aucun d'entre eux n'est assuré de retomber sur ses pieds le jour du scrutin.

Cela commence par les libéraux, dont le chef n'a jamais subi le baptême du feu d'une campagne électorale. Pour mémoire, les premières campagnes des Duceppe, Harper et Layton n'ont pas été leurs plus glorieuses. Qui a oublié le bonnet de Gilles Duceppe en 1997? Pour un Joe Clark, un Brian Mulroney ou un Jean Chrétien qui ont réussi à franchir le pas de l'opposition officielle au pouvoir en une seule campagne, il y a un Preston Manning, un Stockwell Day ou un Stéphane Dion qui ont manqué leur coup.

Pour autant, et même s'il ne faut jamais dire jamais en politique, bien peu d'observateurs seraient prêts à parier que Michael Ignatieff réussira à faire moins bonne figure que Stéphane Dion l'an dernier. Du point de vue des autres partis, la combinaison d'un projet de taxe sur le carbone mal expliqué et d'un chef libéral qui ne passait pas la rampe s'annonce difficile à battre.

Par exemple, une douzaine de sièges séparent Stephen Harper du gros lot d'une majorité gouvernementale. Mais c'est à condition de conserver les circonscriptions qu'il a remportées à la faveur de la piètre campagne libérale de l'an dernier. Depuis l'arrivée de Michael Ignatieff comme chef, les conservateurs n'ont jamais réussi à se tailler un avantage décisif et durable dans les intentions de vote.

Malgré un été passé dans un contrôle complet de la glace, le parti de Stephen Harper n'a pas réussi à s'installer à demeure en zone majoritaire. Une tranche névralgique de l'électorat continue d'être plus à l'aise avec les libéraux. Dans cet esprit, l'argument de la nécessité d'une majorité gouvernementale est une arme à double tranchant pour le premier ministre.

Historiquement, les affaires du NPD ont tendance à bien aller quand celles des libéraux vont mal. En progression constante depuis l'arrivée de Jack Layton à sa tête, le NPD n'a néanmoins pas réussi à se hisser dans les ligues majeures à la faveur de la période de vaches maigres vécue par le PLC. L'an dernier, le tournant vert de Stéphane Dion avait aidé le NPD à pallier la montée du Parti vert, en siphonnant des appuis de cette formation vers le PLC. Jack Layton ne peut pas compter sur la même dynamique cette fois-ci.

La bataille comporte également son lot d'inconnues pour le Bloc québécois. C'est ainsi que ce n'est pas par amitié que Gilles Duceppe voudrait absolument avoir l'ancien ministre Daniel Paillé comme candidat. Le parti a franchement besoin d'une plus grosse pointe en matière économique pour tenir le fort médiatique pendant la prochaine campagne.

L'histoire récente a montré que le vote du Bloc pouvait être volatile. À la lumière de la faiblesse conservatrice au Québec, certains se sont surpris de ce que les publicités en français du Parti libéral ciblent Stephen Harper plutôt que Gilles Duceppe. Mais les stratégies du PLC calculent que leur meilleur atout au Québec n'est pas d'être le parti le plus identifié à l'unité canadienne, mais plutôt d'être la seule formation à avoir une chance sérieuse de déloger les conservateurs du pouvoir.

En attendant de voir quand son geste entraînera une campagne électorale, Michael Ignatieff a déjà bouleversé la dynamique parlementaire. Du jour au lendemain, le Bloc québécois et, surtout, le NPD semblent disposés à poser un regard neuf sur les politiques de Stephen Harper.

Jack Layton, qui présentait chaque sursis accordé par les libéraux aux conservateurs comme un ajout au mur de la honte depuis quatre ans, dit qu'il peut même imaginer des scénarios qui lui permettraient d'appuyer le gouvernement jusqu'à la fin de l'année. À tout prendre, le chef néodémocrate est peut-être le seul à avoir un réel intérêt à retarder la prochaine campagne.

Michael Ignatieff n'est pas le premier chef de l'opposition officielle à retirer son appui à un plan budgétaire qu'il avait d'abord convenu d'appuyer. Stephen Harper avait fait exactement la même chose en 2005. Le chef conservateur avait alors utilisé la tournure de la commission Gomery comme prétexte à changer de cap du jour au lendemain.

Mais ce n'est pas parce que Michael Ignatieff marche sur les traces de Stephen Harper que ce dernier va vouloir marcher sur celles de Paul Martin. Au printemps de 2005, une entente avec le NPD avait permis, *in extremis*, au gouvernement minoritaire libéral de retarder l'échéance électorale. Le principal bénéficiaire de ce sursis avait été Stephen Harper dont les stratèges conviennent aujourd'hui qu'ils n'auraient pas été en aussi bonne posture pour l'emporter au printemps qu'ils ne l'ont été l'hiver suivant.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Classement annuel de la firme Watson Wyatt

Avec la crise, les fonds de retraite ont reculé de deux ans

Le total des actifs nets a diminué de 13 % l'an dernier

FRANÇOIS DESJARDINS

Les 300 plus gros bas de laine de la planète ont fondu d'environ 1600 milliards de dollars pendant la crise financière de 2008, une somme comparable à l'économie entière de pays comme le Canada, l'Espagne ou la Russie. Du coup, ils sont revenus à leurs niveaux de 2006.

Selon le classement annuel des grands fonds de retraite effectué par la firme-conseil Watson Wyatt, le total des actifs nets a diminué de 13 % l'an dernier, à environ 10 400 milliards. Cette chute, qui n'est que le deuxième recul en 20 ans, est survenue lors d'une plongée historique d'environ 35 % des places boursières mondiales et d'une récession de laquelle les économies avancées peinent à s'extirper.

«Les principaux fonds de retraite n'ont pas été épargnés par la crise économique et ont subi un recul de plusieurs années», a

fait savoir le chef des services-conseils en investissement chez Watson Wyatt, Carl Hess. «Même s'ils se sont mieux tirés d'affaire que d'autres types de fonds, ils vont maintenant se concentrer sur la gestion du risque et vont réévaluer leur mode de gouvernance pour s'assurer que les rendements à l'avenir soient plus sécuritaires.»

Les gestionnaires de fonds de retraite ont tous connu une année difficile l'an dernier, et certains, dont la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour ne nommer que celui-là, se sont fait dire qu'ils devaient maintenant trouver une façon de générer du rendement de façon plus stable en minimisant les risques. Cette remise en question d'un système qui a longtemps rémunéré la croissance, au détriment d'une gestion prudente, est survenue après une montée boursière ininterrompue du début 2003 à la fin 2007.

Dans la tempête de l'an dernier, les gestionnaires qui avaient lourdement investi sur

les marchés boursiers ont tenté, en vain, de liquider leurs actions pour repositionner leur portefeuille sur des actifs moins prometteurs, mais plus sûrs, comme des obligations.

En dépit du recul global de 13 % en 2008, indique le rapport dévoilé hier, la performance des fonds, sur cinq ans, est d'environ 10 %.

Le Québec dans le top 100

Le plus gros fonds québécois se classe au 82^e rang. Il s'agit du Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, communément appelé par l'acronyme RREGOP, qui a terminé l'année financière à 33,8 milliards de dollars.

Malgré sa perte de 25 % en 2008, la Caisse de dépôt et placement du Québec gère encore 120 milliards à elle seule. Mais puisqu'elle agit pour le compte d'une vingtaine de déposants, ceux-ci ont été répertoriés individuellement dans le classement.

Au premier rang figure le fonds central japonais, à 1400 milliards de dollars, suivi du fonds du gouvernement norvégien, à 366 milliards.

Le plus gros fonds canadien au classement est le Régime de pensions du Canada, qui arrive au 23^e rang avec ses 93 milliards. Cela le place tout juste derrière les régimes d'AT&T et des enseignants de l'État de New York, mais tout juste devant le bureau de la sécurité sociale en Chine.

Le top 20 ne contient plus de fonds canadiens. Le Régime de pensions du Canada et le régime ontarien Teachers ont été tirés vers le bas par leurs pertes et l'affaiblissement du dollar canadien.

Les États-Unis représentent à eux seuls 138 des 300 fonds.

Le rapport intégral est disponible à l'adresse suivante: www.watsonwyatt.com/europe/services/investment/media/PI-300-analysis-2008.pdf

Le Devoir

AFGHANISTAN

Deux soldats de Valcartier tués à Kandahar reçoivent l'hommage de leurs collègues

BILL GRAVELAND

Kandahar, Afghanistan — Une cérémonie émouvante réunissant environ un millier de militaires a eu lieu hier à l'aérodrome de Kandahar, en Afghanistan, afin de rendre un dernier hommage aux deux soldats canadiens qui ont perdu la vie, la veille, lors de l'explosion d'une bombe artisanale.

Les victimes sont le major Yannick Pépin, âgé de 36 ans, père de deux enfants, et le caporal Jean-François Drouin, âgé de 31 ans. Les deux hommes, qui étaient basés à la garnison Valcartier, laissent aussi dans le deuil leur conjointe.

Les dépouilles des deux soldats ont été portées devant une haie d'honneur formée de soldats du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas et de l'Allemagne, avant d'être placées à bord d'un avion Hercules C-130 des Forces armées canadiennes qui les ramènera au Canada. L'avion se posera cette semaine à la base militaire de Trenton, en Ontario.

De l'émotion

Le lieutenant-colonel Joe Paul, qui a rendu hier un témoignage qui lui a tiré des larmes lors des derniers adieux, a affirmé être très fier des deux militaires. À propos du major Pépin, il a ajouté devant des journalistes qu'il était un vrai soldat de terrain, pas du genre à s'asseoir derrière un bureau à Ottawa.

Il s'est ensuite excusé pour avoir manifesté tant d'émotion et a ajouté que les deux militaires décédés manquent à tous.

Yannick Pépin et Jean-François Drouin étaient membres du 5^e Régiment du génie de combat. Ils circulaient à bord d'un véhicule blindé sur une



FINBARR O'REILLY REUTERS

Les dépouilles des deux soldats canadiens tués dimanche près de Kandahar, le major Yannick Pépin et le caporal Jean-François Drouin, tous deux de la base de Valcartier, ont été portées hier devant une haie d'honneur formée de soldats du Canada, des États-Unis, des Pays-Bas et de l'Allemagne, à l'aérodrome de Kandahar, avant d'être rapatriées au pays.

route du sud-ouest de Kandahar lorsque l'explosion est survenue. Cinq autres militaires ont été blessés, mais tout indique que leur vie n'est pas en danger.

Condoléances de Harper et Charest

Par voie de communiqué, le premier ministre Stephen Harper a présenté ses plus sincères condoléances aux familles et aux amis du caporal Drouin et du major Pépin, leur assurant que tout le pays était derrière eux en cette période difficile. Il indique que le Canada n'oubliera jamais le sacrifice de ces

soldats, ajoutant que leur mort n'empêchera pas le maintien de l'aide aux Afghans pour reconstruire leur pays.

Le premier ministre conclut en affirmant que des progrès concrets et mesurables ont été réalisés en Afghanistan et que ce n'est que grâce au travail, au dévouement et au sacrifice de Canadiens remarquables comme le caporal Drouin et le major Pépin que l'Afghanistan pourra de nouveau prospérer et voler de ses propres ailes.

Le premier ministre Jean Charest a aussi présenté ses condoléances, tout comme la

gouverneure générale, Michaëlle Jean, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, le chef du Parti québécois, Pauline Marois, et la chef de l'Action démocratique du Québec, Sylvie Roy.

Il y a cinq semaines, Christian Bobbitt et Mathieu Allard, basés à Valcartier, étaient eux aussi tués par l'explosion d'une mine artisanale.

Les deux décès de dimanche portent à 129 le nombre de militaires canadiens morts en Afghanistan depuis le début de la mission canadienne dans ce pays, en 2002.

La Presse canadienne

EN BREF

La STM et Communauto

Les Montréalais qui s'engageront, à compter d'octobre, à acheter 12 laissez-passer mensuels consécutifs de la STM pourront accéder aux automobiles de Communauto sans verser les frais d'adhésion remboursables de 500 dollars actuellement exigés. Ils obtiendront par ailleurs un rabais de 36 \$ par année sur leur cotisation au programme DUO auto + bus. Les nouveaux abonnés pourront dorénavant adhérer à ce programme en ajoutant

tant au prix de leur titre mensuel de transport seulement 5 \$, plutôt que 8 \$. — *Le Devoir*

Colloque à Québec

Un colloque se tient aujourd'hui au Musée de la civilisation de Québec pour célébrer le 150^e anniversaire du Consulat général de France à Québec. De nombreuses personnalités en discuteront, dont le correspondant du *Devoir* à Paris, Christian Rioux, l'historien Jacques Lacoursière et l'ex-maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. — *Le Devoir*

PRÉSENTÉ PAR
HSBC PREMIER
The world's local bank

LES PLUS GRANDS SALONS DE L'ÉCOLE PRIVÉE AU CANADA

expo D'ÉCOLES PRIVÉES
2009 www.ourkids.net/expo

MONTRÉAL

12

SEPTEMBRE

Holiday Inn Pointe-Claire
11h - 15h

ÉCOLES PRÉSENTES

Banff Hockey Academy
Bishop's College School
Centennial Academy
Chatham Hall
College Prep International
The Glenholme School
The Kildonan School
Kuper Academy
Miss Edgar's & Miss Cramp's School
Maplebrook School
Neuchâtel Junior College
Pinehurst School
Sedbergh School
The Study
Trinity College School
Venta Preparatory School

ourkids MEDIA

SÉMINAIRES D'INFORMATION

- Choisir une école
- De jour ou pensionnat
- Conseils financiers

UN INCONTOURNABLE POUR :

- Découvrir les institutions éminentes
- Connaître le processus d'admission

ENTRÉE GRATUITE

- Inscrivez-vous en ligne www.ourkids.net/expo

COMMANDITAIRES

OUR KIDS GO TO SCHOOL THE GLOBE AND MAIL family

ACTUALITÉS

Fin du sommet du G20

Flaherty qualifie la situation économique de « fragile »

STEPHEN THORNE

Ottawa — Qualifiant la situation économique de « fragile », le ministre canadien des Finances, Jim Flaherty, croit que le gouvernement doit continuer à dépenser afin de stimuler l'économie pour s'assurer que 2010 soit une meilleure année.

Dans une entrevue accordée au réseau CBC lors du sommet du G20 qui se déroulait à Londres ce week-end, M. Flaherty a dit que des ministres des Finances de partout au monde s'entendaient pour dire que des signes de stabilisation économique commencent à se faire sentir.

Selon le ministre Flaherty, tous s'entendent également sur le fait qu'il est trop tôt pour déclarer l'économie « remise sur pied ». De plus, il faut demeurer prudent, croit-il, parce qu'il y a encore des craintes selon lesquelles l'on pourrait retomber en récession.

« Le consensus ici, c'est que la reprise mondiale se stabilise, mais qu'elle n'est pas rétablie », a-t-il ajouté, lors d'une téléconférence en direct de Londres.

Lors de cette rencontre, les ministres des Finances du G20 ont mis la table pour le sommet de Pittsburgh, qui aura lieu le mois prochain et qui réunira les dirigeants du groupe. Les ministres se sont entendus pour mettre un terme aux primes énormes empochées par les



Le ministre fédéral des Finances, Jim Flaherty

banquiers et ont également plaidé en faveur du maintien des mesures de stimulation économique, notamment, les plans de relance et de faibles taux d'intérêt.

Le secrétaire américain au Trésor, Tim Geithner, a quant à lui affirmé que le système financier démontrait des signes de reprise et que la croissance était en route. « Toutefois, nous faisons toujours face à des défis importants », a-t-il ajouté.

Dans la déclaration commune des ministres des Finances du G20, il est écrit que la politique monétaire et fiscale demeure « expansionniste » aussi longtemps qu'il sera nécessaire pour réduire les risques de replonger dans une récession.

Préoccupés par le chômage

« Je crois qu'il serait prudent de parler des premiers signes de rétablissement », a affirmé Jim Flaherty. « Nous sommes également très préoccupés par le chômage », a-t-il ajouté. Les derniers chiffres dévoilés vendredi ont indiqué que, malgré la création de 27 100 emplois au Canada, le taux de chômage mensuel s'est établi à 8,7 %, un sommet des onze dernières années.

Le chef du Parti libéral, Michael Ignatieff, a réitéré vendredi, son intention de faire tomber le gouvernement, et ce, malgré ces dernières données. Selon lui, le gouvernement conservateur a mal géré l'économie et mérite d'être renversé.

M. Flaherty a répliqué que des élections fédérales ne feraient qu'« interrompre » le gouvernement au moment où le Canada a besoin de se concentrer sur la croissance économique, aider les sans-emploi et continuer à stimuler l'économie.

Certains rapports indiquent que le déficit du gouvernement canadien pourrait dépasser, au cours de l'année financière, les estimations avancées par Ottawa de 50 milliards de dollars.

Malgré cela, le ministre des Finances du pays a affirmé qu'Ottawa n'avait pas l'intention d'augmenter les taxes ou de réduire les transferts aux provinces. « Nous n'avons pas l'intention de suivre le terrible exemple des gouvernements libéraux des années 1990 », a-t-il précisé, avant d'ajouter que le gouvernement étudiait d'autres solutions.

Parmi celles-ci, il a notamment mentionné la réduction des dépenses dans certains secteurs, « qui n'incluent pas les transferts aux personnes... ou aux provinces ».

La Presse canadienne

Prévisions de la Conférence des Nations unies sur le commerce

La croissance mondiale ne devrait pas dépasser 1,6 % en 2010

Genève — Le taux de croissance du PIB mondial redeviendra probablement positif en 2010, mais il ne dépassera sans doute pas 1,6 %, selon les prévisions de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) publiées hier.

« Le rebond actuel sur les marchés financiers et les marchés des matières premières pourrait être un rebond temporaire », a averti le secrétaire général de la CNUCED, M. Supachai Panitchpakdi.

A en croire le rapport annuel de la CNUCED sur le commerce et le développement 2009, la crise est loin d'être finie. « Sa gravité et son ampleur sont sans précédent, et aucun pays n'est épargné », prévient l'organisme onusien en estimant que le PIB mondial devrait chuter cette année de plus de 2,5 %.

Le PIB des pays développés se contractera en 2009 de 4 % et celui des pays en transition de 6 %. Quant aux pays en voie de développement, leur croissance devrait tomber de 5,4 % en 2008 à 1,3 % cette année.

Parmi les régions en développement les plus touchées figure l'Amérique latine, où le PIB chutera probablement d'environ 2 % en 2009. Contrairement à l'Asie de l'Ouest où le PIB devrait reculer, l'Asie de l'Est et du Sud devraient afficher une croissance de 3 % à 4 % cette année.

Même si le continent africain devrait maintenir des taux de croissance positifs, de 3 % en Afrique du Nord et de 1 % en Afrique subsaharienne, il sera toutefois « quasiment impossible de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement d'ici à 2015 », alerte la CNUCED.

« La profondeur de la récession a été si importante que, bien sûr, il y aura un rebond [...], mais nous

ne voyons toujours pas de reprise réelle », a averti M. Panitchpakdi. Pour le patron de la CNUCED, « l'augmentation actuelle des prix des matières premières est principalement due à un plus grand appétit pour le risque ».

De son côté, le directeur de la division Globalisation et stratégies de développement à la CNUCED, Heiner Flassbeck, reproche aux politiques de croire trop souvent « que la progression des places financières est une preuve de la reprise ». « Mais c'est faux », assène-t-il.

Car les bonnes nouvelles ne sont pas encore là. Les exportations ne permettront pas de sortir de la crise puisque le « commerce mondial est censé reculer de 11 % environ en termes réels » en 2009, selon la CNUCED.

Quant à la consommation, elle est également en berne en raison de la montée du chômage dans la grande majorité des pays.

Un espoir tout de même : « Le rebond de l'économie chinoise, au deuxième trimestre de 2009, démontre l'efficacité des mesures de relance par le déficit budgétaire lorsqu'elles sont appliquées rapidement et avec détermination », relève le rapport.

« Nous recommandons de maintenir les politiques monétaires et budgétaires expansionnistes », martèle M. Flassbeck, qui demande également une « plus grande intervention des gouvernements sur les marchés » afin de réduire la « spéculation ».

Quant aux pays en voie de développement, en particulier les pays africains, la CNUCED leur recommande de s'engouffrer dans le filon de « l'industrie verte ».

Agence France-Presse

Kraft tente d'avalier Cadbury

FRÉDÉRIC POUCHOT

Londres — Après avoir avalé les Petits LU en 2007, le géant mondial de l'alimentation Kraft Foods a jeté hier son dévolu sur le confiseur britannique Cadbury, qu'il a proposé de racheter pour près de 12 milliards d'euros (18,5 milliards de dollars) une somme énorme, mais qui ne contente pas l'intéressé.

Le titre s'est littéralement envolé à la Bourse de Londres après cette annonce inattendue, terminant en hausse de 37,85 %

à 783 pence dans un marché qui a gagné 1,68 %.

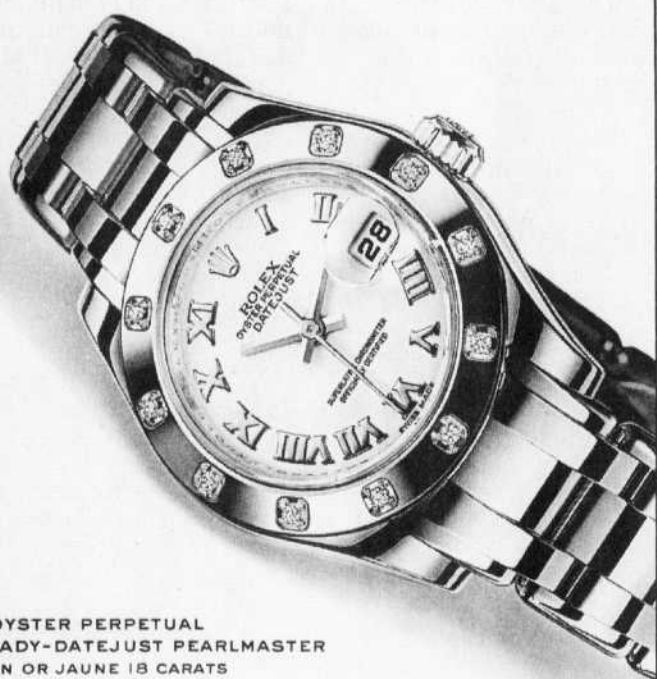
L'Américain a offert de racheter Cadbury au moyen d'une offre en actions et en espèces, fixée à 745 pence par titre du confiseur, ce qui valorise la totalité du capital du groupe britannique à 10,2 milliards de livres (18 milliards de dollars). Cela représente une prime de 31 % par rapport au cours de clôture de Cadbury vendredi.

Cadbury a rejeté cette offre, estimant qu'elle « sous-évalue fondamentalement le groupe et ses perspectives » de croissance, et s'est dit « confiant dans sa stratégie d'indépendance ».

Mais cette réponse laisse penser qu'il pourrait se laisser tenter, à condition que Kraft, qui a indiqué qu'il allait continuer à essayer de convaincre Cadbury, accepte d'améliorer son offre (en relevant son prix ou sa part en numéraire). La patronne de Kraft, Irene Rosenfeld, a refusé de se laisser entraîner sur ce terrain. « Nous pensons avoir mis sur la table une offre très séduisante », a-t-elle affirmé lors d'une conférence téléphonique, se disant certaine que sa valeur finirait par être reconnue par Cadbury et par ses actionnaires.

Agence France-Presse

ROLEX



OYSTER PERPETUAL
LADY-DATEJUST PEARLMASTER
EN OR JAUNE 18 CARATS

Bijouterie
Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876

septembre 2009

L'Action NATIONALE

475e anniversaire Jacques Cartier, découvreur du Québec
Éthique et environnement L'équité intergénérationnelle
Entrevue Passion et désenchantement du ministre Lapalme

Points de vente

Librairie Pantoute Saint-Roch • Renaud-Bray St-Denis-Champigny
Librairie de l'Université de Montréal • COOP Université de Sherbrooke
COOPSCO Université du Québec à Trois-Rivières • Zone Université Laval
Librairie Clément Morin • Renaud-Bray Côte-des-Neiges • Renaud-Bray Fleury
Renaud-Bray Du Parc • Librairie L'Alphabet

Abonnement et achat au numéro à la boutique
www.action-nationale.qc.ca

Au téléphone
514-845-8533 (sans frais: 1-866-845-8533)

Commande par la poste
L'ACTION NATIONALE
82, rue Sherbrooke Ouest
Montréal (Québec) H2X 1X3

(ce numéro: 12\$ taxes et expédition comprises)

Souper conférence 2009
L'ACTION NATIONALE

Le vendredi 30 octobre 2009 à 18h

Au cabaret Le Lion d'Or
1676, rue Ontario Est, Montréal



Repas gastronomique du bistro Au Petit Extra - Conférence de M. Fernand Daoust

COLLECTE DE SANG DES MONTRÉALAIS

MARDI, 15 SEPTEMBRE 2009

Le maire de Montréal, monsieur Gérald Tremblay, vous invite à donner du sang, à donner la vie.

la collecte

Hôtel de ville de Montréal
De 7 h 30 à 17 h 30
275, rue Notre-Dame Est
Métro Champ-de-Mars

Édifice Chauveau
(Arr. Merrier-Hochelaga-Maisonneuve)
De 8 h 30 à 16 h 30
5670, rue Chauveau
Métro Assomption

Mairie du Sud-Ouest
De 9 h 30 à 17 h
Entrée par 780, avenue Brewster
Métro Lionel-Gandus

Centre Pire-Marquette
(Arr. Rosemont-La Petite-Patrie)
De 13 h 30 à 20 h
1500, rue De Droucourt
Métro Papineau et autobus 45 Papineau
Métro Steadman et autobus 10 Steadman



Montréal

MICHEL
DÉSAUTELS
EN SEMAINE 15 H

Mercredi, jeudi et vendredi à 17 h 30
Saumon d'élevage au Chili : quand l'appât du gain tourne à la crise écologique.

Reportages: Étienne Leblanc Réal-coord.: Ginette Viens

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels



ÉCONOMIE

TOUTE LA VÉRITÉ
SUR LES GRANDS
DOSSIERS
ÉCONOMIQUES
DE CHEZ NOUS.QUÉBEC
EN
AVANT
.CA

Une fromagerie de Montréal. La crise de la listériose, qui a touché récemment les fromages québécois, a fait prendre conscience à plusieurs personnes de l'importance de la sécurité alimentaire.

PORTRAIT

Gardien de sécurité... alimentaire

La gestion des risques en sécurité alimentaire représente actuellement un marché de 6,5 milliards, en croissance de 8 % à 22 % par année selon les régions du monde. Parmi les firmes qui se partagent le secteur, Safekey est reconnue pour avoir révolutionné le domaine.

CLAUDE TURCOTTE

Avec la production et la distribution de masse qui ont pris de l'ampleur sous la poussée d'un fort courant de mondialisation, la sécurité alimentaire est devenue une préoccupation majeure non seulement pour les consommateurs, mais aussi pour de nombreuses entreprises. La gestion des risques, y compris celui plus récent du bioterrorisme, représente actuellement un marché de 6,5 milliards, en croissance de 8 % à 22 % par année selon les régions du monde.

Parmi les firmes qui se spécialisent dans la gestion des risques en sécurité alimentaire, on trouve Safekey, une division de JohnsonDiversey, qui est présente dans 62 pays et compte 4000 collaborateurs, dont la moitié sont des employés permanents. Serban Teodoresco, un Roumain d'origine qui a connu les repas à l'eau et au pain sec dans son enfance avant de rejoindre son père cinéaste qui avait profité d'une participation à un festival du film à Montréal pour fuir le régime communiste de Ceausescu, a

achats, ou du marketing, ou des finances. Les risques de l'entreprise en sécurité alimentaire se limitaient au rappel de produits. Cela pouvait coûter jusqu'à 500 millions selon l'ampleur du désastre, mais on oubliait l'impact global que cela avait sur la valeur de l'entreprise et en pertes boursières, impact qui pouvait atteindre 50 milliards de dollars.

M. Teodoresco cite à ce sujet une étude britannique d'Oxford Metric sur les catastrophes dans de grandes entreprises, en sécurité alimentaire ou autres, comme l'accident du Concorde d'Air France à Paris. L'étude fait mention du cas de Coca Cola en Belgique en 1999, alors que 19 écoliers avaient été hospitalisés à la suite de maux de tête, de nausées, de vomissements. Ils avaient tous bu du «Coke». En une semaine, alors qu'une centaine d'écoliers avaient éprouvé les mêmes symptômes, 15 millions de canettes de Coca Cola, classique et diète, de Fantas et de Sprite avaient été retirées du marché. Plusieurs pays avaient alors cessé d'importer les produits Coca Cola de Belgique. Les rappels de produits coûtèrent 250 millions \$US. C'est ce que l'on appelle la valeur tangible, mais les dommages les plus importants ont

«S'il y a un problème dans la gestion des risques, il y a certainement une faille à la haute direction»

été le principal artisan de la naissance et du développement de Safekey.

Le président aussi

Cette société est connue comme étant celle qui a révolutionné la gestion de la qualité en sécurité alimentaire. Dans une étude de cas intitulée «De survivant à intrapreneur», faite en 2006 sur M. Teodoresco et Safekey aux HEC de Montréal par les étudiants Joëlle Piffault et Louis-Jacques Filion, on peut lire ceci: «Probablement pour la première fois, la sécurité alimentaire n'est plus uniquement une préoccupation technique, comme elle l'a toujours été auparavant, mais devient une question de culture d'entreprise. L'approche est assez révolutionnaire puisque désormais la gestion du risque en sécurité alimentaire appartient au président de l'entreprise et non plus à ses biologistes.»

M. Teodoresco, qui après 11 ans quittera bientôt ses fonctions de directeur général de Safekey pour devenir consultant, explique qu'antérieurement la sécurité alimentaire était une affaire purement technique aux mains des microbiologistes. Cela faisait partie du contrôle de la qualité. Dans certains cas, ça pouvait relever du service des

porté sur la réputation de la marque et la confiance dans l'entreprise. Plus près de nous, au Québec, il y a eu récemment les cas de Maple Leaf et de certains fromages. Les sociétés dont l'intégrité de leurs produits est affectée par une perception négative perdent en moyenne 15 % de leur valeur. Selon que la crise est bien gérée ou pas, cette perte peut disparaître en six ou huit mois, ou alors laisser des traces permanentes.

Selon la compréhension de M. Teodoresco, «s'il y a un problème dans la gestion des risques, il y a certainement une faille à la haute direction». Il cite à cet égard le cas de la fusée *Discovery* qui a explosé quelques instants après le décollage. Les recherches ont démontré qu'il y avait un problème de culture d'entreprise au sein de la NASA. La gestion des risques implique des responsabilités à tous les niveaux dans une organisation, mais il faut aussi un cadre supérieur pour assumer la responsabilité de la gestion des risques et ayant le pouvoir d'intervenir pour faire en sorte que la haute direction s'implique dans la mesure du possible avant qu'un accident n'arrive.

Accidents volontaires

Une autre étude, celle de CIR-NANO centre universitaire de recherche québécois, a pu éta-



Serban Teodoresco

blir qu'en matière de sécurité alimentaire, de 13 à 15 % des incidents ou accidents sont créés de façon volontaire, pour des motifs de vengeance, de chantage ou dans l'intention de nuire à une entreprise pour en faire baisser la valeur, afin d'en faire ensuite l'acquisition. Les accidents peuvent donc être provoqués ou pas, mais il y a aussi souvent de causes inconnues. Parmi les accidents non intentionnels, il existe des exemples spectaculaires, comme celui de la mélamine retrouvée dans les produits laitiers en Chine. L'intention était seulement de faire plus de profits et non pas de nuire aux produits. En revanche, on a vu un cas d'empoisonnement dans des comptoirs à salade d'une ville américaine, en vue de faire battre les dirigeants municipaux qui étaient en campagne électorale.

Selon M. Teodoresco, dans le passé, la gestion des risques dans les entreprises ne portait que sur les accidents non volontaires. Safekey a innové en proposant une approche intégrée pour tous les genres de risques, y compris désormais celui du bioterrorisme, qui suscite beaucoup d'inquiétude. L'industrialisation et la mondialisation rendent la gestion des risques en sécurité alimentaire beaucoup plus complexe. Les usines sont énormes, le transport est constant et le volume de plus en plus grand, de sorte qu'en cas d'accident, l'impact le devient aussi.

Safekey compte parmi ses

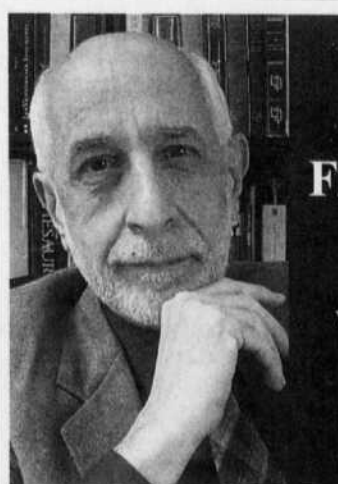
clients des chaînes hôtelières, particulièrement en Asie où de grands hôtels possèdent plusieurs restaurants qui peuvent générer de 50 à 70 % de leurs revenus. Les compagnies aériennes sont très préoccupées de sécurité alimentaire ainsi que, bien sûr, les chaînes de production, de transformation et de distribution alimentaire. L'Organisation mondiale de la santé souligne qu'il y a chaque année aux États-Unis de 350 000 à 500 000 personnes qui sont hospitalisées pour des problèmes alimentaires et que 5000 meurent.

Safekey s'implique dans plusieurs organismes internationaux, par exemple en étant partenaire du CIES (Comité international d'entreprises à succursales), qui regroupe 400 grandes entreprises et qui travaille pour établir des normes internationales ou «un concept mondial», selon l'expression de M. Teodoresco. Le CIES joue un rôle utile pour inciter les gouvernements à changer certaines lois.

La gestion des risques consiste à évaluer les risques, à les gérer et à les communiquer. Safekey ne fait pas de tests de laboratoire, mais forme des gens, dont 50 000 par année aux États-Unis. Elle fait aussi 500 000 audits par année dans des hôtels, des cuisines et autres installations de ses clients à travers le monde.

Pour sa part, M. Teodoresco a fait des études au collège Brébeuf et à Polytechnique, et il détient un MBA de l'Université de Chicago. Il a commencé sa carrière au Québec chez Alpha Laval comme vendeur de produits servant dans l'industrie laitière, puis chez Diversity, une société du Groupe Molson, qui vendait des produits chimiques pour désinfecter des équipements. En 1996, Diversity a été vendue à Unilever, avant de devenir la propriété de la famille Johnson de Racine, dans le Wisconsin. Pendant toutes ces années, le concept de gestion de risques intégrée a pris forme, devant parfois aller contre les habitudes de certains collègues. De là lui vient sans doute le qualificatif d'«intrapreneur», c'est-à-dire entrepreneur à l'intérieur d'entreprises existantes.

Le Devoir



François Gendron

avocat

L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545

Accès au crédit: une Amérique à deux vitesses

SYLVAIN CYPEL

New York — Sheila Bair est à la tête de la FDIC, l'agence publique américaine qui garantit les dépôts (jusqu'à 200 000 \$US par dépôt, par banque locale). Le mardi 1^{er} septembre, elle a publié un article dans le *New York Times*. Son objet: dénoncer par anticipation les velléités de créer une seule agence de contrôle bancaire, qui aurait la haute main à la fois sur les grandes banques nationales et sur les petites banques locales.

La veille, le *Wall Street Journal* indiquait que Bank of America (BoFA), renflouée par l'État fédéral américain à hauteur de 45 milliards \$US, aurait proposé au Trésor de lui en restituer 20 milliards, qui lui furent prêtés pour racheter en son temps la banque d'affaires en faillite Merrill Lynch.

Le rapport entre ces deux faits mérite explication. Si BoFA obtenait de rembourser ce prêt dès maintenant, la banque éviterait de devoir soumettre sa politique de rémunération interne au «tsar» désigné par le président, Barack Obama, pour encadrer les émoluments au sein des organismes financiers et des entreprises qui ont bénéficié de la manne de l'État fédéral. BoFA est aujourd'hui loin d'être complètement rétablie, mais comme ses consœurs de Wall Street, elle se projette déjà dans la reprise annoncée. Une reprise qu'elle conçoit largement comme un retour au *statu quo ante*, lorsque la banque avait peu de comptes à rendre à quiconque, ni sur sa politique de rémunération ni sur ses investissements.

Mme Bair, parfois surnommée «la femme la plus puissante d'Amérique» (elle garantit au total 6200 milliards \$US en dépôt), sait que la santé du réseau du milliard de petites banques qu'elle supervise est bien plus précaire, mais que c'est lui qui assure la fluidité du tissu économique américain. La plupart des particuliers du pays profond ont un compte dans une «petite banque locale», dont les activités sont limitées à son État.

416 banques menacées

Ces banques sont le poumon des PME: elles leur avancent les fonds pour s'agrandir ou se moderniser. Voilà pourquoi Mme Bair ne veut pas d'un régulateur unique. Elle craint qu'il ne se préoccupe que des banques puissantes.

Alors que ces dernières paient toutes sur une reprise rapide des affaires, Mme Bair dispose d'autres données. À la fin 2007, la FDIC recensait aux États-Unis 80 banques locales «à risque», c'est-à-dire sous-capitalisées par rapport à leurs besoins estimés en fonds propres. Fin juin 2008, le nombre était passé à 117. Un récent rapport de ses services estime qu'aujourd'hui (fin juin 2009), 416 banques locales américaines sont menacées d'insolvabilité: 255 % d'augmentation en un an!

Mme Bair sait aussi que, si la

chute de Lehman Brothers a été le détonateur de la crise financière, les grandes banques américaines ont toutes été soutenues par l'État fédéral pour éviter un effondrement financier généralisé. Les «petites», elles, ont beaucoup moins bénéficié du plan de sauvetage financier. Après que 25 banques locales ont mis la clé sous la porte en 2008, sur les seuls huit premiers mois de cette année, la FDIC a dû couvrir les dépôts des clients de 84 banques de ce type, mises en faillite.

Évidemment, certaines trouvent ensuite un reprenneur (de plus en plus souvent une grande banque nationale), mais tout le circuit des prêts aux PME est perturbé par la déstabilisation du réseau des petites banques. Un exemple entre mille: les Small Business Finance Development Centers (SBDC) constituent un organisme parapublic d'aide aux PME qui détient 35 agences en Californie. Il leur offre un accès à des prêts à long terme et à taux privilégié, qui leur permettent souvent de mieux négocier un prêt plus important avec une banque locale. Mais le grand État de la côte ouest, menacé de faillite, a procédé à des coupes claires, retirant 32 % du financement des SBDC. Résultat: c'est au moment où les PME ont le plus besoin d'emprunter que les banques locales sont moins en mesure de leur procurer ce financement.

Le *Wall Street Journal* titrait une récente enquête «Un réajustement économique bancal divise l'Amérique en deux». Ceux qui peuvent emprunter — en grande majorité de grandes entreprises auprès de banques nationales importantes — et ceux qui n'y ont pas accès, pour la plupart des PME. Selon la Fédération nationale des petites entreprises des États-Unis, 9 % des PME se plaignaient de difficultés d'accès au crédit en 2008. Ce taux atteint aujourd'hui 15 %. «Maintenant, on rejette des tonnes de demandes de prêt», déclare au *Los Angeles Times* le patron d'une antenne des SBDC, Michael Ocasio.

Dans le plan de sauvetage financier lancé par le Trésor sous George Bush, et repris dans ses grandes lignes par l'administration Obama, les petites banques ont été bien moins aidées que les grandes. La FDIC constatait récemment que les 19 grandes banques nationales détenant des actifs supérieurs à 100 milliards \$US ont pu emprunter au deuxième trimestre à un taux de remboursement de 1,18 %, alors que les petites banques locales gérant 100 millions à 1 milliard d'actifs empruntaient à 1,97 %. En temps normal, c'est exactement le contraire: l'État offre aux petites banques un taux plus avantageux, entre autres parce qu'elles prêtent elles-mêmes aux PME. «Les problèmes de crédit perdureront plusieurs trimestres encore après la fin de la récession», pronostiquait récemment Mme Bair.

Le Monde

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-09-05	
649	12 13 27 32 45 46	18 compl.	01 07 20 22 33 41
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	1 4 135 350,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	3 98 460,70 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	110 2 218,30 \$	5/6	13 750,00 \$
4/6	6 461 71,50 \$	4/6	712 75,00 \$
3/6	121 285 10,00 \$	3/6	13 485 10,00 \$
2/6+c	91 239 5,00 \$	2/6+c	9 218 5,00 \$
Ventes totales:	14 481 118 \$	Ventes totales:	742 509,00 \$
Prochain gros lot (approx.):	3 500 000 \$	Extra	3551594
Résultats des tirages du : 2009-09-04			
SUPER 7	7/7	GAGNANTS	LOTS
6/7+c	3	0	15 000 000,00 \$
6/7	138	70	575,90 \$
5/7	7 334	1	534,20 \$
4/7	154 995	10	10,00 \$
3/7+c	147 302	10	10,00 \$
3/7	1 290 471	Participation gratuite	
Ventes totales:	18 708 778 \$	Prochain gros lot (approx.):	18 000 000 \$
Extra	6790521		
ZONE VIDÉO	Visionnez la version intégrale des plus récents tirages sur lotoquebec.com/video . En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.		

ÉDITORIAL

Le G20 de la finance

Retour en arrière

En avril dernier, les chefs d'État du G20 réunis à Londres avaient promis-juré de reformer la moralité financière en lui administrant une bonne dose de « moralisation ». Au terme du G20 des ministres des Finances, que constate-t-on? Sur l'essentiel, ces messieurs ont accompli une opération qui s'en tient aux apparences. Sur le fond, ce sera *business as usual*.

Il y a un an ces jours-ci, la banque d'affaires Lehman Brothers fermait boutique. Dans les semaines suivant la chute de ce mastodonte, des établissements financiers américains évitaient la faillite grâce à une injection massive de fonds publics. Simultanément, au Royaume-Uni, le premier ministre, Gordon Brown, ordonnait une quasi-nationalisation du secteur bancaire. Tout aussi simultanément, mais en Allemagne et en France, les responsables politiques accordaient des prêts à petit prix avec l'espoir d'esquiver une asphyxie interbancaire. En un mot, les gardiens du Trésor public avaient agi de concert afin de fuir le territoire funeste de la Grande Dépression.

Après avoir effectué l'inventaire des causes à l'origine de maux ayant coûté 5000 milliards, les argentiers, les élus, ainsi que les autorités concernées, les hauts fonctionnaires, s'étaient engagés à encadrer le travail des agences de notation, les Moody's, Standard & Poor's et consorts qui avaient sous-évalué les dommages inhérents à des véhicules financiers, à modifier les exigences de prudence faites aux banques de manière à ce que leurs assises soient plus solides et surtout à bouleverser le régime des salaires et des primes des courtiers parce qu'il avait ceci de très pernicieux, d'éminemment nocif, qu'il favorisait une prise indue du risque.

Au cours du mois précédent, le président Nicolas Sarkozy montait au front en imposant aux banques françaises le bonus-malus. De quoi s'agit-il? Un, on plafonne le montant du bonus enregistré au cours d'un exercice financier. Deux, on étale son paiement sur une période de trois ans. Trois, si au cours de l'exercice suivant le courtier affiche une contre-performance, on soustrait celle-ci du montant dû. Dans les jours suivants, la chancelière Angela Merkel appuyait la proposition de Sarkozy. D'autres chefs d'État de la zone euro, c'est à retenir, approuvaient le geste de l'axe Paris-Berlin. Londres? Dans un premier temps, le cabinet Brown adopta une attitude volontairement ambiguë. Puis ce fut oui avant que celui-ci se transforme lors du G20 tenu en fin de semaine en oui, mais. Idem à Washington qui a ceci de commun avec Londres que leurs monnaies sont concurrentes à l'euro.

Si le duo anglo-américain convient qu'il y a lieu d'étaler le paiement de bonus, il ne veut pas, mais pas du tout, qu'il soit plafonné. Leur argument? Si l'on fixe une limite à la récompense financière, les meilleurs courtiers de Wall Street et de la City vont plier bagage en direction de Dubaï, de Singapour ou de Shanghai. Cette posture a quelque chose de fallacieux, pour ne pas dire de malhonnête. A ce que l'on sache, la demande pour des emplois dans les places fortes de la finance excède l'offre actuelle. Mais il y a surtout ceci: est-ce que les médecins, ingénieurs et autres professionnels ont quitté l'Allemagne ou la France pour s'installer aux États-Unis où ils seraient mieux payés? Non!

Dans cette histoire, il y a un énorme paradoxe: on a posé le bon diagnostic, mais on interdit, dans les faits, la consommation des médicaments appropriés. Autrement dit, faute d'avoir tiré des enseignements on prend le risque de se retrouver Gros-Jean comme devant. A preuve, l'édition dominicale du *New York Times* qui nous apprenait que certains établissements concoctent une recette analogue à celle employée pour les *subprimes*. Mais dans un secteur d'activité différent. Lequel? L'assurance vie. En effet, des cracks de l'ingénierie financière préparent la distribution d'une titrisation d'assurance.

Que l'on y pense un instant. Le monde a été plongé dans la pire crise financière jamais observée depuis la Seconde Guerre mondiale à cause de *subprimes*, *credit default swaps* et autres produits toxiques. Et alors? Des petits malins constatant l'inertie des pouvoirs, de tous les pouvoirs, entendent reprendre là où l'on en était avant l'implosion de la bulle. Après tout, pourquoi se priver?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND

PUBLICITÉS LIBÉRALES...



SERGE TRUFFAUT

LETTRES

Visez bas

Il fut un temps où les élus, qu'ils soient au gouvernement ou dans l'opposition, défendaient des idées. Pour ou contre, c'était aux citoyens de choisir, de décider. Les idées et les projets défendus étaient clairs, nets et précis. Aujourd'hui, les politiciens susceptibles de prendre le pouvoir évitent de se prononcer clairement sur quoi que ce soit.

A l'aube peut-être d'une cinquième élection fédérale depuis l'an 2000, on nous demande encore de voter, d'exercer ce droit si important pour la vie démocratique et patati et patata.

Mais on se fout de notre gueule. A Ottawa, ce sera toujours un duel entre conservateurs et libéraux. Dans l'opposition, Stephen Harper défendait l'idée d'un Sénat élu et qualifié d'acte antidémocratique le fait que les libéraux nomment leurs petits amis. Et que font-ils une fois au pouvoir? La même chose.

Et le fait de nommer un ancien entraîneur de hockey, aussi sympathique soit-il, ne cache pas le fait que les huit autres nominations sont purement partisans.

Et avez-vous remarqué le silence embarrassé des libéraux d'Ignatieff au sujet de ces nominations partisans? Difficile en effet de critiquer et de dénoncer ce que l'on fait soi-même. Dans *Kennedy and the Promise of the Sixties* (Cambridge University Press, 2002), dont j'ai terminé la lecture le jour même où le sénateur Edward Kennedy est décédé, l'auteur W. J.

Rorabaugh explique pourquoi les politiciens ne font plus de promesses: «*The fading elite knew, better than did the newcomers, that it was difficult for government to accomplish goals and that overpromising and overreaching could prove disastrous.*»

Traduction libre: «*Les élites décadentes savaient, mieux que les nouveaux venus, qu'il était difficile pour un gouvernement d'atteindre ses buts et que faire trop de promesses ou viser trop haut peut s'avérer catastrophique.*»

Alors, on vise bas, on ne promet plus rien et on se tient tranquille. Pas surprenant que de moins en moins de gens votent. Au dernier scrutin — c'était en octobre dernier —, le taux de participation à une élection fédérale est passé pour la première fois en dessous des 60% avec 58%.

Sylvain Daignault
La Prairie, le 1^{er} septembre 2009

Bye bye Harper, bonjour Michael Ignatieff

Je suis outré d'entendre Stephen Harper dire qu'il n'a pas l'intention de plier devant les partis d'opposition. Est-il conscient qu'il est dans un Parlement minoritaire? Je crois que non. Michael Ignatieff lui a ouvert une porte toute grande au début de l'été pour l'appuyer et faire fonctionner le Parlement. Stephen Harper a préféré gaspiller son été à dépenser l'argent des contribuables aux quatre coins du pays plutôt que de s'asseoir avec les autres partis pour en venir à une en-

tente. Si une élection est déclenchée maintenant, mon choix est déjà clair: bye bye Harper, bonjour Michael Ignatieff. Il aura mon vote, il le mérite!

Charles Beaudet
Saint-Marc-sur-Richelieu,
le 3 septembre 2009

La langue de chez nous

Selon Marie-Éva de Villers, auteure du *Multidictionnaire*, «*la langue parlée par les Québécois et celle parlée par les Français tendent à se rapprocher avec les années.*» Elle fonde son affirmation sur la comparaison de la langue observée dans *Le Monde* et dans *Le Devoir*. Cette étude ne prouve qu'une seule chose: que *Le Devoir* est un journal bien écrit. Pour ce qui est d'autres quotidiens comme *Le Journal de Montréal* ou *Le Soleil*, il en va tout autrement... De plus, on ne peut pas raisonnablement affirmer, sur la base de la qualité de la langue dans *Le Devoir*, que la langue «parlée» par les Québécois se rapproche de celle des Français. Il suffit de prendre l'autobus à la sortie d'un cégep et d'écouter les conversations pour se faire une idée juste de la tendance du français parlé au Québec: à l'oral, l'écart avec le français d'Europe s'accroît rapidement, conformément hélas au modèle notamment véhiculé par la télévision généraliste québécoise et socialement valorisé.

Jean-François Dupuis
Québec, le 31 août 2009

LIBRE OPINION

BYE BYE 2008

La tolérance multiculturelle ou la nouvelle inquisition

MATHIEU BOCK-CÔTÉ

Candidat au doctorat en sociologie de l'UQAM

La décision tout juste rendue par le CRTC à propos du *Bye Bye 2008* est exemplaire du totalitarisme sournois qui, depuis quelques années, sous les habits de la rectitude politique, corsète la liberté d'expression au Canada et dans les autres sociétés occidentales. À la lecture de cette décision rédigée dans le plus pur style de la novlangue managériale, on devine à quel point s'annonce une prochaine grande noirceur pour le débat public dans les sociétés qui sacrifient la liberté du débat public à la fiction idéologique de l'harmonie intercommunautaire imposée par les bureaucrates experts au service de la «diversité».

Il faut d'abord situer le propos au bon niveau. Il ne s'agit aucunement de savoir s'il faut approuver ou non tel sketch du *Bye Bye* ou telle déclaration qu'a pu y faire un des «humoristes» qui s'y retrouvait, mais de reconnaître le caractère liberticide de l'encadrement de la liberté d'expression par la rectitude politique qui se présente sous les apparences de la tolérance multiculturelle. Cette dernière, qui passe pour la plus noble des vertus dans nos sociétés converties au pluralisme identitaire, masque en fait, derrière les appels au respect de l'autre, une nouvelle censure qui n'est pas sans rappeler les origines marxistes du multiculturalisme.

La notion centrale au cœur de la tolérance multiculturelle est celle prohibant les «propos offensants» envers certaines «communautés» à travers ceux qui prétendent les définir. C'est elle d'ailleurs qui a été mobilisée dans la condamnation du *Bye Bye 2008*. Elle n'est pas sans rappeler la crise des caricatures danoises ou encore les tentatives de

plus en plus insistantes pour faire bannir des librairies européennes l'album *Tintin au Congo*.

Il est de plus en plus courant, dans les sociétés occidentales, d'en appeler à la censure des propos qui sont jugés offensants par certains lobbies qui parviennent ainsi à se soustraire à la critique publique, la plupart du temps au nom de l'antiracisme ou de la lutte à la discrimination. La méthode est toujours la même: on accuse celui qui s'est hasardé à transgresser la rectitude politique de tenir des propos haineux, ou à tout le moins, coupables d'insensibilité envers certaines communautés.

Se déploie ainsi un espace public aseptisé où la tolérance multiculturelle justifie la régression systématique de la liberté d'expression, et cela, dans une de ses manifestations les plus indispensables, celle du droit de caricaturer et de tenir des propos n'ayant pas à recevoir l'imprimatur des lobbies qui sont parvenus à transformer en catégorie administrative ou juridique leur définition très particulière du blasphème. Rien de surprenant à voir l'humour ici pris à partie — et dans le cas présent, de manière particulièrement paradoxale, car le *Bye Bye 2008*, comme l'ont d'ailleurs noté les responsables de Radio-Canada, avait justement pour ambition de tourner en dérision les propos qu'on lui a reproché de tenir. Il ne faut pas être grand sorcier pour deviner la suite: l'espace public tel qu'il est reconstruit par le multiculturalisme d'État sera nécessairement fragmenté à partir de lobbies bien organisés disposant chacun d'un droit de veto dans la représentation publique que l'on proposera de ceux dont il prétend parler.

Cette tolérance agressive, qui fait taire les irrévérencieux ou les impénitents, elle fonctionne évidemment à sens unique. Il suffit de se rappor-

ter au *Bye Bye 2007* pour constater qu'elle se déploie bien autrement lorsqu'il est question de la majorité historique dans nos sociétés. On se souvient du contexte, marqué par la crise des accommodements raisonnables et plus particulièrement par le code de vie de Hérouxville qui fut accueilli dans la stupeur par l'intelligentsia progressiste. Lors de ce *Bye Bye*, on caricatura l'ADQ et son chef en les présentant comme une collection d'analphabètes pratiquant le salut hitlerien et les gens de Hérouxville comme les parfaits représentants d'un Québec profond consanguin à l'intolérance crasse et vulgaire.

La bonne cible

Pourtant, à ce moment, et heureusement, faut-il le dire, personne n'a mené une campagne médiatique contre la SRC pour diffamation. Il faut savoir que l'on se moquait alors de la bonne cible, le «colon des régions», comme on se moque en France du beauf et aux États-Unis du *redneck*. D'aucune manière la tolérance multiculturelle n'entend censurer ceux qui participent avec elle à la diabolisation de la majorité nationale.

La conséquence politique la plus évidente de cette nouvelle culture médiatique ne fait pas de doute: on assiste au déploiement d'un dispositif inhibiteur fondé sur l'intimidation de ceux qui remettraient en question les dogmes de la rectitude politique. Il sera de plus en plus hasardeux pour des acteurs publics de critiquer les lobbies immaculés qui se sont placés à l'abri de la censure, alors qu'il sera recommandé, pour augmenter son crédit idéologique, de poursuivre la diabolisation de la société occidentale en multipliant les procès en «racisme», «sexisme» et «homophobie».

Les seuls propos admis dans l'espace public se-

ront ceux qui travailleront à la transformation thérapeutique du groupe majoritaire, appelé à se fondre dans une nouvelle société fondée sur la disqualification de son expérience historique. Inversement, au nom de l'interdiction des propos en appelant à la «discrimination», on proscriera les opinions en contradiction avec le multiculturalisme d'État en les assimilant toujours à la figure de l'intolérance.

Il n'est pas impensable d'envisager dans quelques années seulement l'apparition de nouvelles versions expurgées des œuvres d'Aristote, de Montesquieu, de Shakespeare ou de Molière pour les rendre conformes à la nouvelle religion multiculturelle. C'est le propre des idéologies de ne rien tolérer de ce qui les contredit et de pratiquer au nom de lendemains meilleurs la persécution au temps présent. À terme, on assistera probablement, comme c'est d'ailleurs déjà le cas, à la mise à l'index des œuvres et des idées en contradiction avec la tolérance multiculturelle et à la reprogrammation intégrale des représentations sociales à partir du modèle de l'égalitarisme identitaire le plus intransigeant.

Il ne s'agit certainement pas de dire que le dernier *Bye Bye* était sans reproche, et l'habituelle controverse qui a suivi sa diffusion nous a rappelé qu'il s'était surtout rendu coupable d'un crime finalement bien plus grave que ceux que lui reprochent les savants experts au service du multiculturalisme officiel: il n'était pas drôle. Il manquait d'humour, d'esprit et de finesse. Il se voulait platement pédagogique et se complaisait dans les lieux communs les plus éculés du Québec médiatique. Cela aurait dû suffire à en faire une critique sévère. Mais la gauche multiculturelle n'allait pas se priver d'un procès en racisme contre la société québécoise. Elle ne s'en prive jamais, d'ailleurs.

IDÉES

Les services publics malmenés

PIERRE BERNIER

Professeur associé à l'École nationale d'administration publique et chercheur à l'Observatoire de l'administration publique

Depuis quelques mois, le service public québécois, aussi bien sa gouvernance que l'encadrement de ses produits, est sujet de manchettes préoccupantes, porteuses d'informations qui contaminent la confiance des citoyens en la capacité de gestion préventive des institutions publiques.

Ainsi, force est de constater que le processus pour la mise à niveau de l'encadrement éthique des dirigeants politiques et administratifs laisse songeur. De même, à quelques mois de l'échéance d'une révision de la tarification des biens et services publics qui affectent la vie quotidienne des citoyens québécois, l'absence de critères pour l'organisation et la hiérarchisation de ces produits se montre tout aussi alarmante, laissant toute la place aux analyses courtes, à l'improvisation des officines administratives laissées sans boussole... ou, pire, aux appétences des cabinets ministériels.

Pareil constat est de mauvais augure pour les débats, indispensables bien sûr, concernant les corrections aux modalités de leur financement annoncées au dernier budget.

Limites du pragmatisme institutionnel

Marqués par une tradition institutionnelle dépourvue d'un véritable système intégré de droit administratif, les législateurs québécois n'ont pas cru opportun de fournir des définitions cohérentes permettant de distinguer les «services publics» qui relèvent de leur aire de compétences. Après la création de la Commission des services d'utilité publique (1907), les principes et les conditions attachés aux nombreux produits placés sous patronage de l'appareil administratif ont été progressivement

éparpillés à travers diverses lois sectorielles: aujourd'hui, une quarantaine de textes organiques en traitent sans règles directrices.

Résultat: sans dispositif officiel «d'appellations contrôlées» et faute d'informations lisibles et compréhensibles autant sur les effets tangibles visés par ces produits que sur leurs coûts de revient, toutes les prestations d'origine publique sont spontanément perçues comme se limitant aux mêmes caractéristiques sommaires: c'est-à-dire des produits décidés par les pouvoirs publics, façonnés par l'administration publique et financés par les impôts.

Cette vision réductrice ne résiste, évidemment pas à l'analyse de la réalité de tout État moderne au service d'une société complexe.

Mal d'État

Sur le plan pratique, la situation actuelle prescrit qu'il y a «services publics» au Québec quand l'autorité publique — locale, régionale, nationale, voire supranationale — décide qu'une activité, un bien ou un service qu'elle estime indispensable



L'autoroute Métropolitaine

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

ne peut être rendu disponible à la population de façon satisfaisante et pérenne par le seul truchement du «laisser-faire»: c'est-à-dire par son confinement à l'initiative individuelle ou à l'archaïque logique marchande.

Mais n'entretenant qu'une telle définition imprécise des finalités ou attributs des divers produits relevant des missions reconnues ici à l'État, autant les «faits administratifs» de l'État puissance publique (attribution de statuts, permis obligatoires, constats d'infraction, etc.) que les aides octroyées par l'État acteur économique, les services de l'État providence ou les prestations de

l'État organisateur de la vie en société (aménagement et de protection du territoire, infrastructures) sont spontanément perçus comme étant de constitution et de financement identiques et comme devant respecter les mêmes standards quantitatifs et qualitatifs.

Dans ce contexte marqué par l'absence d'une hiérarchie notionnelle, que seul un cadre juridique adéquat pourrait établir, l'opinion publique tend légitimement à conclure que le financement de toutes les actions conduites ou attendues du secteur public relève d'une seule équation: un régime d'impôts progressif, doublé d'un disposi-

tif de taxation égalitaire, justifie la gratuité des prestations publiques.

On comprend qu'entretenant une telle conception abrégée, soutenue par un vide juridique d'une autre époque, tout débat sur les modes de production, de prestation et, maintenant, sur le financement des services publics sous l'égide de l'État québécois rencontre des difficultés considérables. Tout individu rationnel répugnant à la pensée de devoir payer deux fois le même service, comme d'ailleurs l'ont mis en lumière certaines polémiques entourant les PPP.

Un cadre

Il faut savoir que des situations semblables sous d'autres latitudes ont évolué au cours des dernières décennies. En Europe, par exemple, des distinctions normatives sont clairement établies aujourd'hui entre «services d'intérêt général et catégoriel», «services universels et services de portée territoriale ou sectorielle», «services d'intérêt économique général et services d'intérêt industriel ou commerciale» permettant de circonscrire les biens et services collectifs, matériels ou immatériels, et instrumenter les débats concernant la portée et l'acuité des décisions des pouvoirs publics.

Au Québec, afin de structurer un dialogue devenu urgent, en raison notamment d'une reconnaissance gouvernementale tardive des impacts prévisibles de la crise économique sur les finances publiques, et avant de se résoudre à recourir sans nuance à des solutions comptables brutalement indicelles et paramétriques, n'appartient-il pas à l'État de proposer des distinctions clarificatrices pour les citoyens et engageantes pour les pouvoirs publics?

Les bénéficiaires d'une Charte

Aujourd'hui, une véritable charte sur les services publics est nécessaire au Québec.

Pour s'avérer utile, cette déclaration doit différencier nature et finalités des produits publics, prescrire les règles obligatoires à observer pour leur instauration ou leur maintien, définir et ordonner les critères de gestion de la disponibilité, de l'accessibilité et de financement adaptés aux diverses catégories de biens et services et, surtout, contraindre dorénavant à une évaluation publique périodique de ces produits.

Une évaluation parlementaire qui ne se limite pas qu'aux coûts directs ou indirects des prestations, mais qui inclut, enfin, des mesures sur l'atteinte des effets recherchés dans le cadre des missions d'intérêt public reconnues à l'État québécois.

Au stade actuel, seule une initiative transparente de cet ordre favoriserait des débats éclairés susceptibles de déboucher sur des choix consensuels porteurs.

Des effets collatéraux non négligeables

En outre, un tel exercice correctement conduit procurerait deux bénéfices conjonctuels.

D'abord, il favoriserait une reprise de conscience indispensable: celle que les besoins essentiels de la nation québécoise, devant être adéquatement comblés par la richesse collective prélevée sur le territoire, ne se limitent pas qu'aux «lits d'hôpitaux» ou aux «places en garderie» pour jeunes ou vieux... comme pourrait devoir s'en contenter certaines administrations infranationales voisines.

Ensuite, une telle mise au point, ancrée dans une constitution québécoise devenue nécessaire à divers titres, se montrerait judicieuse pour encadrer les négociations de tous ordres qui, au sortir de la crise, ne vont cesser de se multiplier, notamment à l'instigation d'États partenaires, mais néanmoins concurrents, sans doute tentés plus que jamais d'imposer leur vision des biens et services publics acceptables!

Manifeste pour une social-démocratie concurrentielle

MARCEL BOYER

Professeur émérite de sciences économiques à l'Université de Montréal, fellow du CIRANO et économiste principal à l'Institut économique de Montréal

Bien des débats sociaux, économiques et politiques ayant cours actuellement dans nos sociétés proviennent non pas d'un conflit entre gauche et droite ou socialistes et néolibéraux, mais plutôt d'une confusion entre fins et objectifs d'une part et moyens et modalités d'autre part. Je prétends dans l'ouvrage *Manifeste pour une social-démocratie concurrentielle* que le modèle social-démocrate concurrentiel permettrait de mieux profiter des possibilités de croissance et de bien-être qu'offrent les nouvelles technologies d'information et de communication, la globalisation des marchés et l'internationalisation des cultures et de mieux relever les défis économiques et sociaux que posent ces développements.

La social-démocratie concurrentielle se définit par rapport à trois éléments fondamentaux: la capacité des individus de faire des choix rationnels, le partenariat social qui définit et façonne l'individu, le besoin de mécanismes explicites et efficaces de coordination et d'incitation permettant un usage optimal des ressources disponibles.

C'est à partir d'une conception réaliste de l'État que se justifie dans la social-démocratie

concurrentielle les limites imposées aux pouvoirs publics, en particulier dans la production et la distribution de biens et services publics et sociaux, au profit d'un recours systématique aux processus plus transparents que constituent les processus concurrentiels, de marché ou autres.

Modèle vieilli et dépassé

Le modèle social-démocrate dominant ou traditionnel s'appuie sur une pensée et un discours politiques et un modèle social usés, vieillis et dépassés. C'est une social-démocratie orientée vers la préservation des droits acquis, la protection des rentes et intérêts corporatistes et la sauvegarde des vaches sacrées, bref une social-démocratie peu vivante, peu innovante, tolérante de la médiocrité, figée et enfermée dans son passé, et endormie dans une langue de bois où la forme et le contenu dominent le réel et le contenu.

La social-démocratie concurrentielle est une social-démocratie moderne, innovante, responsable, basée sur un nouveau modèle social issu de l'analyse socio-économique des organisations et des institutions efficaces. C'est une social-démocratie résolument orientée vers les fins et objectifs (à atteindre par les moyens les plus efficaces et les plus économiques possible), largement ouverte aux changements technologiques et organisationnels et favorable à l'émergence d'un pouvoir de compétence dans tous les milieux et dans toutes les sphères d'activité. C'est

une social-démocratie flexible, hostile à la médiocrité et allergique à la mainmise des groupes d'intérêt et de pression de toute nature sur le pouvoir public, ses prérogatives et ses programmes.

Cinq grands programmes définissent cette nouvelle social-démocratie concurrentielle.

■ Favoriser le développement et le maintien de compétences-clés bien définies dans les secteurs gouvernemental et concurrentiel. Le rôle du premier est de recenser les besoins des citoyens en biens et services publics et sociaux (BSPS), de faire les arbitrages nécessaires, et de gérer les contrats et partenariats pour leur production et distribution au meilleur coût possible et dans le meilleur intérêt des citoyens. Le rôle du secteur concurrentiel (entreprises privées, entreprises coopératives, organisations communautaires, organisations de la société civile, organismes sans but lucratif, etc.) est de produire efficacement les BSPS, en utilisant les meilleures ressources humaines et matérielles possible, motivé comme il se doit par la recherche d'une efficacité concurrentielle maximale.

■ Favoriser le recours systématique aux mécanismes concurrentiels dans la production et la distribution des BSPS et s'abstenir de manipuler indûment les signaux de rareté et de valeur relatives que sont les prix concurrentiels; favoriser le développement et la mise en pratique d'un droit des citoyens de contester et de remplacer le cas échéant les producteurs et

distributeurs actuels des BSPS.

■ Favoriser la prise en charge par chaque individu du développement et du maintien de son portefeuille de compétences; développer les outils et instruments de gestion de risque permettant aux individus de faire face aux changements inévitables dans leur environnement économique (fermeture d'usine, déplacement de emplois, création de nouveaux emplois et de nouvelles possibilités, délocalisation, etc.); impliquer de manière crédible les entreprises et organisations privées et publiques dans les programmes de formation et de maintien des compétences.

■ Diminuer les taux marginaux implicites de taxation des chômeurs et des assistés sociaux lorsqu'ils réussissent à dénicher des emplois à temps plein ou à temps partiel; combattre le développement de la dépendance des personnes grâce à un programme de redistribution directe des revenus fortement incitatif à l'autonomie individuelle; faire de même pour les entreprises faisant face à des conditions de concurrence particulièrement difficiles.

■ Mettre sur pied des méthodes et processus d'évaluation rigoureuse, transparente, indépendante et crédible des politiques et programmes publics.

Le *Manifeste pour une social-démocratie concurrentielle* peut être téléchargé à l'adresse www.cirano.qc.ca/manifeste

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

REDACTION Information générale et métropolitaine : Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairandree Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Goux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre); information politique : Michel David (chroniqueur), Helene Buzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutriscac (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter); information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Guillaume Bourquail-Côté (reporter), Paul Causchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (détours), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desrosiers (reporter), Eric Desrosiers (reporter), Claude Turcotte (reporter), Dominique Remy (pupitre); information internationale : Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (cartooniste); Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folie-Bolvin et Vincent Cauchy (comms Internet); Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (commissaires à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciel (Québec), Monique Bherer (Ottawa); PUBLICITÉ Julie Chretien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Côté, Richard Douangma, Amélie Maltais, Claire Paquet, Elyssa Porlier, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebâh (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire); PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion); ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Beliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

MOULIN

SUITE DE LA PAGE 1

les assassinats des présidents Abraham Lincoln et John F. Kennedy, fait remarquer l'ex-premier ministre péquiste.

Prié de dire ce qu'il pensait de la lecture du manifeste du FLQ ce week-end sur les Plaines lors d'un point de presse hier, le ministre du Revenu national, Jean-Pierre Blackburn, a affirmé: «Je ne pourrais pas concevoir qu'on ne montre pas les deux, et on ne peut pas se limiter à parler de l'affaire.» Le président du caucus québécois du Parti conservateur du Canada, Steven Blaney, a ajouté qu'il faut tenir compte du contexte dans lequel le manifeste a été lu à la télévision et respecter la mémoire du ministre Pierre Laporte, qui a été assassiné par des membres du FLQ.

Le ministre responsable de la Capitale-Nationale, Sam Hamad, avait déclaré, vendredi, que les organisateurs du Moulin à paroles, en choisissant le manifeste du Front national du Québec (FLQ), faisaient l'apologie de la haine et du terrorisme, «en encourageant les gens dans le FLQ [sic].»

Cette déclaration a été qualifiée, hier, d'«absurde et grossière» par Bernard Landry. «[M. Hamad] devrait avoir honte d'avoir dit une telle chose», a-t-il laissé tomber.

«Il y avait une demi-douzaine de personnes impliquées dans cette affaire violente. Ils ont envoyé l'armée, a lancé Bernard Landry. Ils ont envoyé 500 personnes en prison, dont notre poète national Gaston Miron, Gérald Godin, Pauline Julien et tant d'autres. Ce n'est pas beau, mais ça doit être rappelé, et qui doit ce que le FLQ a fait n'était pas beau et qui doit être rappelé.»

L'écrivain Henri Lamoureux, qui a vécu de près les événements d'octobre 1970, soutient que faire un amalgame entre les activités terroristes et le Manifeste, dont le contenu avait été approuvé par certains évêques et qui avait connu un apui populaire, n'a aucun sens. «À ce compte-là, le gouvernement ne pourra plus participer à des activités où on chante la Marseillaise parce qu'on y parle de sang et de violence. Rappelez-vous les paroles de l'hymne national français: "Aux armes, citoyens. Formez vos bataillons. Marchons, marchons. Qu'un sang impur abreuve nos sillons", a-t-il affirmé à La Presse canadienne.

Sam Hamad a par ailleurs durement accusé le Moulin à paroles d'être une «fête indépendantiste» et un «rassemblement des personnes indépendantistes avec [le militant nationaliste du Réseau de résistance du Québécois] Patrick Bourgeois». «Nous, on ne se reconnaît pas là-dessus, on ne va pas être là. On se dissocie de ça», a affirmé Sam Hamad, sur toutes les tribunes, tout en se défendant de «porter un jugement sur des gens».

«Je n'ai jamais pensé que [l'ancien ministre conservateur] Benoît Bouchard était indépendantiste, moi. A moins qu'il se soit converti. Ça servirait pour ma plus grande joie», a rétorqué Bernard Landry au Devoir.

La metteuse en scène de l'événement, Brigitte Haentjens, a fait savoir samedi que le manifeste ne serait «certainement pas retiré» et a demandé des excuses au ministre Sam Hamad. «Je refuse de me faire traiter de terroriste à titre personnel et au titre de l'équipe du Moulin à paroles. C'est une allégation mensongère et qui demande réparation», a indiqué la codirectrice artistique de l'événement. La réaction du gouvernement de Jean Charest de remettre en question «le contenu d'un spectacle libre et autonome» pourrait, selon elle, être perçue comme une «forme de censure».

Une centaine de textes littéraires et historiques seront lus durant le Moulin à paroles, pour souligner la 250^e anniversaire de la bataille de 1759. Bernard Landry récitera pour l'occasion le testament politique de François-Marie-Thomas Chevalier de Lorimier. «Ce sont des événements tristes et violents: 1837, des patriotes, des morts, des blessés, des incendies, des exilés», a lancé M. Landry. «Est-ce qu'on va s'empêcher de le rappeler pour cela?», s'interroge-t-il.

Encaissant la décision du gouvernement du Québec de refuser de verser l'événement à hauteur de 20 000 \$, les organisateurs du Moulin à paroles — Brigitte Haentjens ainsi que Biz et Sébastien Ricard des Loco Locass, notamment connus pour leur chanson *Libérez-nous des libéraux* — ont refusé de dévoiler les noms des différents commanditaires de l'événement.

Avec la collaboration de François Desjardins
Le Devoir
Avec La Presse canadienne

DALLAIRE

SUITE DE LA PAGE 1

sa profession, il évoque le «chiffonnage» offert par les logiciels de dessin 3D.

«Aujourd'hui, on gère le vocabulaire biomorphe. On gère les courbes, la surface, celle qui n'a de référence ni verticale ni horizontale. Un peu comme l'architecture de Frank Gehry, dit-il en chiffonnant du papier, c'est du chiffonnage expressif. Le monde numérique nous a débarré la géométrie.»

Sa relation avec les objets est similaire à celle des architectes. L'Italien Aldo Rossi l'aura d'ailleurs profondément marqué. «J'ai été influencé par une pensée de Rossi sur le silence de l'objet. Vous regardez un objet, cet objet vous parle dans le silence. Vous l'interprétez dans sa solitude, dans son isolement.»

Le fils du peintre Jean Dallaire a un style imagé. Mais, il est aussi terre à terre. Il faut séduire, certes, sans pour autant oublier le côté pratique

OCTOBRE

SUITE DE LA PAGE 1

dans le Fonds de la Commission d'enquête sur des opérations policières en territoire québécois (commission Keable).

«Mémérages» et regrets

Créé en 1971 dans la foulée de la crise d'octobre par Robert Bourassa, le CAD a fiché quelque 6000 groupes et 30 000 personnes des milieux souverainistes, syndicaux et de la haute fonction publique. Le CAD a été démantelé en 1977 par le gouvernement Lévesque arrivé au pouvoir l'année précédente. En avril 1977, celui-ci a même procédé au déchetage des documents du CAD devant les membres de la Tribune de la presse du parlement de Québec. «Il n'y avait là que des mémérages», avait même déclaré René Lévesque.

En 1992, le Parti québécois — alors dans l'opposition — avait toutefois regretté la destruction des archives du CAD. Car un rapport secret datant de 1974 et signé par le patron du CAD, Gilles Néron, avait été exhumé. M. Néron y expliquait les relations étroites du Centre avec tous les corps policiers, au premier chef la Gendarmerie royale. Or, il a été révélé au début des années 90 que la GRC, durant les années 70, a espionné plusieurs personnalités au Québec, notamment des ministres du gouvernement Bourassa, Jean-Paul L'Allier et François Cloutier, ainsi que la militante péquiste (et future ministre) Louise Beaudoin.

Le 9 avril 1992, laissant entendre que la GRC avait peut-être répondu à certaines commandes du premier ministre Bourassa, le Parti québécois avait dé-

posé une motion blâmant «le gouvernement du Québec, et plus particulièrement son premier ministre, pour leur refus de faire toute la lumière quant à la collaboration qui existait entre le défunt Centre, d'analyse et de documentation et les autorités fédérales, à savoir la Gendarmerie royale du Canada, le Centre de planification et d'analyse de la police et de la sécurité et le Conseil privé du gouvernement canadien, de même que pour avoir prétendu que la commission d'enquête Keable avait, d'une façon très nette et très claire, exonéré le gouvernement de l'époque à cet égard». Le gouvernement libéral avait traité l'affaire de pure «fabulation» et Robert Bourassa avait réclamé des excuses au chef péquiste de l'époque, Guy Chevrette.

Menacés de destruction

Le 4 avril 1992, l'ancien ministre de la Justice Marc-André Bédard avait précisé à La Presse que les fiches du CAD qui contenaient des renseignements sur les individus «toutes été détruites en 1977». Le reste, les documents d'analyse et les fiches sur les «associations», avait été envoyé à la sécurité publique.

On ignore évidemment quelle portion des papiers du CAD se trouve dans les trois boîtes du Fonds de la commission Keable. Dans une lettre, une archiviste de référence des AN, Marie-Eve Poulin, a toutefois précisé à M. Lacasse qu'elles «contiennent une grande quantité d'informations nominatives permettant d'identifier des individus». Par conséquent, des restrictions d'accès qualifiées de «maximales» s'appliqueraient à ces documents. C'est-à-dire? Aux Archives nationales une source a parlé d'une levée de l'embargo en... 2170. «Les délais maximums sont de l'ordre de 100 ans ou encore à perpétuité dans le cas de documents concernant la sé-

curité nationale», a-t-on précisé dans un courriel à M. Lacasse, fonctionnaire retraité du ministère des Relations internationales du Québec. «Seul le ministère de la Sécurité publique pourrait vous en permettre la consultation», lui a écrit Mme Poulin.

M. Lacasse, qui est en train d'écrire un roman sur la crise d'octobre pour les éditions Septentrion de l'ancien ministre péquiste Denis Vaugeois) craint que le ministre Dupuis ne décide de détruire carrément les trois fameuses boîtes, imitant en cela le geste du gouvernement Lévesque de 1977. Dans une lettre, le 31 août, M. Lacasse a donc demandé au ministre une permission spéciale de consulter au ministre une permission spéciale de consulter des documents. Au cabinet de M. Dupuis, l'attaché de presse David Couturier a précisé la semaine dernière que la demande de M. Lacasse avait été acheminée à Mario Vaillancourt, responsable de la Loi d'accès à l'information dans le ministère et que c'est ce dernier qui lui donnerait une réponse. Joint par la suite, M. Vaillancourt ignorait quand la réponse viendrait.

Notons enfin qu'avant leur lettre du 27 août, les Archives nationales avaient, par la voix de Raynald Lessard, formellement nié au Devoir (le 31 juillet) l'existence des trois fameuses boîtes. Même Marie-Eve Poulin, l'archiviste qui avait traité dans un premier temps la demande de M. Lacasse, nous avait précisé cette même journée que l'écrivain avait probablement confondu l'existence de trois «fonds» d'archives (E10, P661 et P705), qui contiennent certains documents sur la crise d'octobre, avec trois «boîtes» de documents du CAD.

Avec la collaboration de Christian Rioux
Le Devoir



Une scène de *Liberté*, de Tony Gatlif, qui a remporté hier à Montréal le Grand Prix des Amériques au 33^e Festival des films du monde.

FFM

SUITE DE LA PAGE 1

images, son rythme et sa musique. Gatlif a déclaré que le cinéma pouvait parfois être aussi un avocat pour les sans-voix, ici les Roms dépouillés de leur histoire et de leur génocide. A lui également le Prix du public et une mention spéciale du jury œcuménique. Si après cette manne, le film ne trouve pas un distributeur au Québec... Autre choix applaudi: ce Grand Prix spécial du jury au film chinois *La Tisseuse* de Wang Quan, œuvre un peu académique, mais instaurant patiemment son climat de nostalgie et de finesse sur la trajectoire d'une jeune femme cancéreuse. Le jury de la critique internationale (Pesci) l'a également honoré. Le laurier de la mise en scène couronnait de son côté *La Femme de Villon* du Japonais Kichitaro Negishi, qui n'avait pas impressionné pourtant grand monde par sa maîtrise...

On ne s'est guère étonné de voir Cyron Melville, renversant en pianiste psychotique, remporter le prix d'interprétation masculine pour le film *Love and Rage* du Danois Morten Giese. Mais celui décerné à Marie Luengenberger pour son rôle gentil et dans la comédie romantique suisse à l'américaine *Will You Marry Us?*, de Micha Lewinsky, laissait dubitatif. Les mystérieuses délibérations des jurys demeurent affaire de conceptions... et plusieurs favoris sont repartis bredouilles.

Pas Claude et Nathan Miller avec leur excellent film sur un garçon en quête éperdue de sa mère naturelle: *Je suis heureux que ma mère soit*

vivante recevait la palme du meilleur scénario, partagée avec le coscénariste Alain Le Henry.

Plus étranges: le Prix de la meilleure contribution artistique au Serbe Srdjan Dragovic pour la burlesque et sanglante fable guerrière sous-kulturienne *Saint Georges tire sur le dragon*. Également ce laurier de l'innovation à *Atashkar (Secret d'homme)* de l'Iranien Mohsen Amiryousefi, œuvre truffée d'effets spéciaux amateurs, néanmoins audacieuse et censurée dans son pays.

Du côté des courts métrages, le très rigolo *Pigeon impossible*, animation de l'Américain Lucas Martel, a remporté le premier prix, alors que la charmante animation suédoise sur pâte à modeler *Attached to You* recevait le second.

Boudé par le jury, le remarquable *Cessez-le-feu* de l'Allemand Lancelot von Naso fut le lauréat du prix Œcuménique. Quant à *Un cargo pour l'Afrique* de Roger Cantin, seul film québécois de la course, également écarté du palmarès, il a récolté, en plus du public, le Prix du meilleur film canadien.

Fragile mais populaire

En gros, la compétition fut globalement moins solide que ces trois ou quatre dernières années, avec huit films sur vingt dotés d'une vraie substance. Cinq au moins n'avaient rien à faire là. Cuvée faible.

Quoi qu'il en soit, le FFM, qui l'an dernier avait l'air d'un navire en perdition, avec une désorganisation perceptible à tous les échelons, se tenait plus solidement en selle cette année. Il a récupéré une partie de son public. Le retour du financement des institutions présente des effets désormais tangibles, si ce n'est à la programmation, du

moins dans les structures de l'événement.

Tant que ses dirigeants voudront rester en poste, le statu quo devrait prévaloir un certain temps, même si le milieu cinématographique et une grande partie des médias le désertent. Le Festival des films du monde est otage de dates l'empêchant de capturer dans ses filets les gros films porteurs, qui filent à Toronto avant d'atterrir à Montréal en octobre au Festival du nouveau cinéma. Mais ces dates, sa malédiction, sont aussi — rien n'est simple — son salut, puisque les habitués du FFM, en leur case de fin d'été et portent ce rendez-vous à bout de bras.

On peut revenir sur les facteurs ayant creusé le fossé, désormais impossible à combler, avec le rendez-vous de Toronto. En amont, le FFM n'a pas assez cultivé des liens avec les Américains, qui attirent par leur aimant les autres cinématographies dans leur sillage. Mais Toronto à cet égard possédait l'avantage de la langue commune avec les États-Unis. Des carences du côté de l'accueil des invités ont nu à long des éditions au festival de Montréal, en faisant fuir diverses têtes d'affiche. Tout cela demeure vrai et le sera encore demain. Au point que le retour de l'événement cinématographique rassemblant l'industrie, le public, les cinéphiles, que concrétise le FFM dans ses heures de gloire, doit être remis. Cette année, plus que d'habitude, s'est imposée cette évidence: festival populaire il est, pour le meilleur et pour le pire. Serge Losique annonçait hier les dates de la 34^e édition du FFM: du 26 août au 6 septembre 2010. Et il y sera. Son fidèle public aussi.

Le Devoir

des choses. Le designer est un être conciliateur, son métier, un carrefour, selon Dallaire.

La finalité dans l'utilité

«On a beau faire ce que l'on veut, notre finalité est dans l'utilité. Dans ce qui est perçu en Art avec un grand A comme bassement utile, dit-il, avec son rire contagieux. J'essaie de donner à l'objet une qualité esthétique qui mérite l'appréciation Art. Je suis intéressé par la beauté, mais pas au détriment de la fonctionnalité. Pas au détriment du compromis mécanique ou technique. Le design, c'est la rencontre, le carrefour de l'art et de la technique.»

C'est ainsi qu'il travaille. Depuis 42 ans, depuis toujours, depuis cette torche olympique qu'il a imaginée pour les Jeux de Montréal et qui a véritablement lancé sa carrière. Michel Dallaire n'a cessé de dessiner le beau, un beau bien subjectif, admet-il, qui repose sur la «finalité esthétique», soit la «cohérence géométrique, le plaisir des proportions».

Le mot «plaisir» revient souvent dans sa bouche. Le plaisir de travailler, le plaisir de regarder. «Un bon design, c'est un design qui fait plaisir. A tous les sens. Il fait plaisir quand on le regarde, quand on le

touche, quand on l'entend, quand on le sent.»

Cependant, les choses ne sont pas seulement plastiques. C'est pourquoi, dit-il, le frisson ne s'explique pas toujours à première vue. Ce sont les petits secrets du créateur. Le guidon du Bixi en forme de panache (pour la référence au Québec), son cadre en boomerang (le vélo revient), tous ces détails conceptuels en sont, des secrets. Les détails pratiques aussi, comme la forme conique de la station où l'on attelle le Bixi.

«Les stations sont coniques simplement parce qu'elles sont déposées sur des niveaux que l'on ne contrôle pas. Parfois, on est à trois degrés [de dénivellation], parfois à deux, parfois à un degré. En étant coniques, les stations ne sont jamais croches. La référence verticale fonctionne comme un trompe-l'œil.»

Des projets diversifiés

Ce qui ne trompe pas chez Dallaire, c'est son succès, et la variété des produits qui le lui ont apporté. Des mallettes, des voitures de golf, des outils pour le barbecue et même des bouteilles de javellisant — ou, exemple plus récent, de nouveaux contenants de yogourt. Bien avant le Bixi,

dont l'exportation à Londres et à Boston a été confirmée cet été (en attendant New York et d'autres villes du monde), le designer montréalais a eu sa part de grands projets.

En 1992, il signe le mobilier du métro de Boston (déjà) et, en 2003, le service classe Affaires d'Air Canada. Il a aussi gagné plusieurs concours montréalais, parmi lesquels ceux du mobilier urbain du Quartier international et du mobilier de lecture de la Grande Bibliothèque (les deux, aussi, en 2003). Il est également un des seuls designers, après Julien Hébert, à avoir reçu en 1991 le prestigieux prix Borduas.

Le Bixi n'est pas non plus son premier projet de vélo. En 1986, il conçoit des manettes de freins et, en 2007, les supports «en oreille» posés sur les parcomètres. Il avoue pourtant n'être ni cycliste ni écologiste, ne cachant pas sa préférence pour les moteurs. Il roule en Porsche, fasciné par la machine et «les artistes» qui l'ont conçue. Et admire les avions, «l'expression la plus éloquente de l'intelligence humaine».

Collaborateur du Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

Au téléphone

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3346
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390